

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE 8 MAI 1945 GUELMA

RECTORAT
CABINET

CELLULE D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION



وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة 8 ماي 1945 قالمة
رئاسة الجامعة
الديوان
خلية الإعلام والاتصال

أخبار التعليم العالي وولاية قالمة عبر الصحافة الوطنية

START-UP LES ÉTUDIANTS INNOVENT À GUELMA

DE NOTRE CORRESPONDANT
ZOUHEYR DOUAKHA

Cent onze propositions de projets innovants, dont 5 au troisième cycle de doctorat, ont été inscrites sur la plate-forme numérique du pôle de l'innovation et de l'emploi de l'université de Guelma, a fait savoir la professeure Aida Benhamida responsable du pôle incubateur lors d'une journée d'étude organisée au complexe universitaire Souidani-Boudjemaâ sous le thème «Les mécanismes d'élaboration d'un mémoire de fin d'étude afin d'obtenir un diplôme universitaire - La création de startups et le dépôt d'un brevet d'invention».

La même responsable a expliqué que «le mémoire de fin d'étude, qui permettra à l'étudiant de créer une startup ou bien déposer un brevet d'invention, se soumet à la même procédure qu'un mémoire ordinaire. Donc, l'étudiant aura le même parcours concernant le côté scientifique, où il va élaborer les deux parties de sa recherche, en l'occurrence les chapitres théorique et pratique à l'égard de tous ses camarades.

Cependant, il bénéficiera d'une formation supplémentaire sur le 'Business Model Canvas' (BMC) qui contient six modules à étudier. Elle consiste à transformer les idées de mémoire de fin d'études en une entreprise à caractère économique et lucratif. Son objectif est de faire sortir les étudiants de leur pensée classique, tout en exploitant leurs idées, qui peuvent atteindre des besoins réels, résoudre des problèmes et marquer leur entrée sur le marché» a-t-elle dit.

Abdelaziz Benkirat, enseignant et responsable du centre d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI), dira dans ce sens : «Il y a deux modalités pour élaborer le mémoire de fin d'études qui permet la création des startups et le dépôt de brevet d'invention. Premièrement, l'étudiant aura le choix de combiner entre un mémoire de fin d'étude et une annexe d'une idée de projet.

Dans ce cas, si l'étudiant ne peut concrétiser son idée de projet, il aura une soutenance normale, parce qu'il a déjà travaillé d'une façon usuelle sur un sujet bien précis. Deuxièmement, son mémoire représente dès le début un projet qui vise la réalisation d'une startup après la soutenance».

Z. D.

L'INSTITUT DES ACTIVITÉS SPORTIVES BOUILLONNE

Les étudiants ne décolèrent pas, la grève continue...

Plus déterminés que jamais à faire aboutir leurs revendications, les étudiants de l'Institut des techniques des activités physiques et sportives de l'université Abdelhamid Mehri de Constantine ont poursuivi hier, mardi 7 février, la grève ouverte qu'ils observent pour la cinquième semaine consécutive.

■ Rafik S.

Les protestataires exigent l'application de l'article n°4 de la méthodologie, qui stipule que les diplômés universitaires dans cette spécialité prennent en charge son enseignement au cycle primaire.

Et de solliciter la création d'un poste d'enseignant des activités physiques et sportives au cycle primaire et de confier leur enseignement aux spécialistes de cette

matière. D'autres étudiants ont affirmé que leur secteur fait l'objet d'une marginalisation, qui ne dit pas son nom, depuis plusieurs années, en espérant que le président de la République entende leur appel et rende son titre de noblesse à l'enseignant en éducation physique et sportive.

Ceci en rappelant que pour accéder à cette filière universitaire, il leur a fallu obtenir leur baccalauréat avec une moyenne élevée, oscillant entre treize et quatorze sur vingt et



que certains de leurs camarades se sont inscrits dans cette filière avec une moyenne de quinze sur 20, pour finalement se trouver confron-

tés au chômage forcé, à la fin de leurs études.

D'autres manifestants expriment leur étonnement devant les pra-

tiques inacceptables en cours actuellement au sujet de l'enseignement de cette matière dans le cycle primaire, qui est confié aux enseignants en langue arabe, après une courte formation ne dépassant pas les trois jours.

« Que peuvent faire ces enseignants du primaire, par rapport à un étudiant qui maîtrise cette discipline, après une formation supérieure de cinq ans dans des domaines tels que la médecine sportive, le recensement sportif, la psychologie et la sociologie, pour qu'à la fin, on les prive injustement de s'occuper de l'enseignement de cette matière à nos enfants ? », s'indignent les représentants des grévistes.

BREVETS D'INVENTION

El Oued en pôle position

L'université Chahid Hamma Lakhdar d'El Oued est classée première à l'échelle nationale avec cent brevets d'invention inscrits à l'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI) entre 2021 et 2023, a-t-on appris avant-hier, lundi 6 février, auprès du rectorat de l'université. Parmi ce nombre important, une vingtaine de brevets d'invention ont été déposés à l'INAPI, début janvier 2023, a affirmé le recteur de l'université, le professeur Omar Farhati, dans son

allocation d'ouverture d'une journée d'études sur "le processus de mémoire de fin d'études universitaire - startup et brevet", qu'a abritée la grande salle des conférences Abou El Kacem Saâdallah à l'université. Et d'ajouter : "Les initiatives d'innovation et de création qui sont en cours d'exécution à l'université d'El Oued devront atteindre 150 brevets en juin 2023". M. Farhati a considéré que ce résultat est le fruit des efforts consentis du staff pédagogique et administratif dans l'accom-

pagnement des étudiants porteurs de projets innovants, et le soutien accordé en faveur du centre technologique et l'incubateur de l'université, en application de la stratégie des pouvoirs publics visant à favoriser l'ouverture de l'université sur l'environnement socioéconomique. De son côté, le directeur de l'incubateur, docteur Mohamed Farhat, a indiqué que les brevets inscrits s'articulent autour des domaines susceptibles de contribuer à la mise sur pied d'une économie nationale forte

et concurrente sur les marchés internationaux, à savoir la sécurité alimentaire, la sécurité sanitaire et la sécurité énergétique. Le directeur général de l'INAPI, Abdelhafid Belmahdi, a salué, à cette occasion, les efforts déployés par l'université d'El Oued en termes de développement de la créativité et de la recherche scientifique. La rencontre a été marquée par la signature d'un accord de partenariat entre l'INAPI et l'université Chahid Hamma Lakhdar d'El Oued.